

LES DIMENSIONS COOPÉRATIVES DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

[André Torre](#)

Association RECMA | « RECMA »

2022/2 N° 364 | pages 238 à 249

ISSN 1626-1682

DOI 10.3917/recma.364.0238

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-recma-2022-2-page-238.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Association RECMA.

© Association RECMA. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LES DIMENSIONS COOPÉRATIVES DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

par André Torre*

Cet article analyse les dimensions coopératives des processus de développement territorial et montre comment la mise en œuvre de relations de coopération contribue à leur réussite. On insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas seulement d'une question de coordination entre entreprises ou organisations productives, mais plus fondamentalement de l'implication des populations et des différentes parties locales. Après une présentation de la notion de développement territorial et du rôle joué par les relations de coopération dans les systèmes localisés de production et l'économie sociale et solidaire, est étudiée leur contribution à la production des innovations territoriales et des dynamiques de développement territorial.

The cooperative dimensions of territorial development

This article analyzes the cooperative dimensions of territorial development processes and shows how the implementation of cooperative relationships contributes to their success. We emphasize that it is not only a question of coordination between enterprises or productive organizations, but more fundamentally of the involvement of populations and the different local parties. After a presentation of the notion of territorial development and the role played by cooperative relationships in localized systems of production and the social and solidarity economy, their contribution to the production of territorial innovations and territorial development dynamics is studied.

Las dimensiones cooperativas del desarrollo territorial

Este artículo analiza las dimensiones cooperativas de los procesos de desarrollo territorial y muestra cómo la implementación de las relaciones de cooperación contribuye a su éxito. Se hace hincapié en que no solo se trata de una cuestión de coordinación entre empresas u organizaciones productivas, sino fundamentalmente del compromiso de las poblaciones y de las partes interesadas a nivel local. Tras una presentación de la noción de desarrollo territorial y del papel jugado por los vínculos de cooperación en los sistemas localizados de producción y la economía social y solidaria, se estudia su contribución a la producción de las innovaciones territoriales y de las dinámicas de desarrollo territorial.

* André Torre est directeur de recherche à INRAE, Université Paris-Saclay, Agroparistech.

Penser le développement territorial est une tâche qui s'avère essentielle aujourd'hui, pour deux raisons principales. Sur un plan pratique, le nombre d'initiatives de différentes natures émergeant des territoires ne peut que frapper l'observateur et appeler à une tentative de compréhension et de clarification de ce bouillonnement créatif. Sur un plan plus analytique, c'est la question même du développement qui se pose, à deux niveaux : est-il encore nécessaire ou utile de se développer, n'est-ce pas contraire aux objectifs de lutte contre le réchauffement climatique ou de préservation de la biodiversité par exemple ? Et, de manière plus secondaire, mais essentielle en termes théoriques, que recouvre la notion de développement, comment la mesurer et se confronter à ses différentes dimensions, économiques, sociales, personnelles...

Tenter d'apporter une réponse à ces interrogations revient à se pencher sur les formes et les expressions du développement territorial, une tâche qui a été entreprise d'abord à bas bruit depuis les années 90, puis de façon plus décidée depuis une dizaine d'années maintenant. Les travaux sur les districts (Becattini *et al.*, 2009 ; Brusco, 1982), les milieux (innovateurs) (Camagni et Maillat, 2006), les systèmes localisés de production (Courlet, 2008), puis plus récemment sur les systèmes territoriaux d'innovation (Doloreux *et al.*, 2019) ou sur les écosystèmes d'affaires (Mira-Bonnardel *et al.*, 2012) portent tous en germe une approche du développement territorial, qui n'est pas toujours exprimée de manière explicite, mais repose avant tout sur une vision des interactions productives et innovantes au niveau local. Plus tard, va venir une deuxième vague de travaux, qui sont explicitement ciblés sur la définition et l'analyse des modalités de développement territorial, en élargissant le focus à de nouvelles catégories d'acteurs locaux et à de nouveaux processus (Torre et Filippi, 2005). C'est dans ce cadre que s'inscrit cette contribution, qui a pour objet de mettre l'accent sur l'importance des dimensions coopératives dans les processus de développement territorial, en insistant sur le fait qu'il ne s'agit pas seulement d'une question de coordination entre entreprises ou organisations productives, mais également et plus fondamentalement, de l'implication des populations et des différentes parties locales et de leur contribution au développement des territoires.

Dans un premier temps, nous revenons sur la notion de développement territorial et de ses composantes majeures, avant de mettre successivement en évidence le rôle joué par les relations territoriales de coopération dans le cadre des systèmes localisés de production, puis dans le cas de l'économie sociale et solidaire. Nous terminons par une présentation de la contribution des relations de coopération à la production des innovations territoriales et à la définition des chemins et dynamiques de développement territorial.

Développement territorial : de quoi parle-t-on ?

La lente gestation des problématiques de développement territorial est due en partie au fait que la notion de territoire a d'abord rencontré une certaine résistance dans les recherches sur le développement et n'a été que progressivement acceptée. Au-delà de son caractère pluri-sémantique (Levy et Lussault, 2003), elle a été adoptée surtout parce qu'elle se réfère à des relations organisées, et à des groupes ou des populations spécifiques, qui se lient les uns aux autres à travers des projets communs (Sack, 1986). Les territoires ne sont pas de simples entités géographiques, mais aussi des productions collectives issues de l'action d'un groupe humain, avec ses citoyens, ses mécanismes de gouvernance et son organisation. Ils sont en construction continue, à long terme, et se développent par des oppositions et des compromis entre acteurs locaux et externes. Ils se caractérisent par une histoire et des préoccupations enracinées dans les cultures et les habitudes locales, un sentiment d'appartenance perçu, ainsi que des modes d'autorités politiques et des règles d'organisation et de fonctionnement spécifiques.

Dans ce cadre, nous définissons le développement territorial comme l'amélioration du bien-être et de la richesse des parties prenantes d'un territoire, compte tenu de leurs relations de concurrence et de coopération, de leurs initiatives et oppositions, ainsi que de la dynamique des innovations territoriales (Jean, 2008 ; Torre, 2015 et 2018). La validité de ce concept, qui s'étend aux territoires possédant des fonctions industrielles limitées, implique cinq différences par rapport aux analyses du développement régional (plutôt macro-économique) (Grillitsch *et al.*, 2020), et du développement local (principalement lié à la production). Ces différences sont tirées de Torre (2015 et 2018) et élargies (tableau 1) :

1) Les processus de développement territorial englobent plus d'actions que les seuls comportements des acteurs productifs et des institutions en charge des politiques de développement. Ces dernières sont également l'affaire d'autres acteurs territoriaux tels que les autorités locales ou territoriales, les services d'État décentralisés, les organismes consulaires, les mécanismes de gouvernance locale (Parcs régionaux ou naturels, pôles industriels ou technologiques, etc.), les associations et les ONG ;

2) Ils concernent non seulement les relations concurrentielles, mais aussi les processus de coopération et de construction sociale. Les nouvelles pratiques sociales et institutionnelles ne sont pas anecdotiques ou résiduelles, elles se trouvent au cœur même des processus d'innovation territoriaux. La volonté des réseaux d'acteurs locaux de choisir et de développer leur propre modèle de développement doit être prise en compte, que ce soit par des actions collectives ou par une opposition claire aux intentions des États ou des entreprises ;

3) Les types de politiques sont différents. Au niveau régio-

nal, on trouve généralement des politiques macro-économiques, qui imitent celles des États, mais avec moins de ressources et des capacités et compétences plus limitées. Pour les territoires, ce sont le plus souvent les municipalités ou les intercommunalités qui sont à la barre, avec des politiques très axées sur les attentes locales, comme la gestion des terres, le transport ou la mise en place de circuits courts... ;

4) La gouvernance est différente : on passe d'une gouvernance multi-niveaux, avec ses strates de compétences et de prise de décision, à une gouvernance qui inclut en plus les opinions et les oppositions des populations locales (voir plus bas) ;

5) Les questions d'utilisation et d'exploitation des terres trouvent une place au cœur des processus et des projets de développement. Étant donné le poids croissant et la rapidité du changement climatique, les questions liées à la rareté et à la concurrence des terres, à la dégradation des sols et à l'accaparement des terres par les États à la recherche de terres fertiles ne peuvent être ignorées.

	Développement Régional	Développement Territorial
Frontières	Région : définition institutionnelle	Territoire : défini par les actions et l'organisation des acteurs locaux
Principaux acteurs	Acteurs productifs + acteurs publics	Différentes catégories de parties prenantes
Modes de coordination	Concurrence entre firmes	Concurrence et comportements coopératifs
Types de politiques	Politiques macro-économiques	Niveau des villes et intercommunalités
Types de gouvernance	Gouvernance multi-niveaux	Gouvernance territoriale
Usage des sols	-	Usage et exploitation des terres

Ainsi qu'on peut le constater, une des différences importantes avec l'analyse régionale, et l'un des apports majeurs des approches en termes de développement territorial, réside dans la prise en compte avérée des dimensions de coopération. En effet, une bonne partie des analyses économiques se fonde sur une approche de la concurrence entre firmes ou organisations, en mettant surtout en avant les avantages retirés de ces processus, en particulier en termes de baisse des prix sur le marché. D'autres analyses, d'inspiration davantage néo-marxistes ou régulationnistes, mettent l'accent sur l'importance de l'intervention de l'État, dans ses différentes composantes : il s'agit alors le plus souvent d'approches très verticales, avec une application des directives données au plus haut niveau par des services déconcentrés installés dans les territoires. La dimension coopérative ne vient pas contredire ces deux aspects, ni s'y opposer, mais elle installe une troisième forme de rapports dans la prise en compte des modes d'organisation et de développement des territoires.

Les relations de coopération au sein des systèmes localisés de production

Pour un économiste, la coopération est avant tout associée aux recherches réalisées dans la foulée de Coase (1937/1987) puis Williamson (1985) autour de l'opposition entre les échanges sur le marché et l'intégration des transactions au sein de l'entreprise, une analyse qui va donner lieu à l'étude de formes hybrides (Makadok et Coff, 2009), dont la plus évidente est la coopération. Une autre manière d'aborder les choses peut passer par la théorie des jeux, qui envisage de manière très explicite la possibilité de coopération entre acteurs, en particulier dans les jeux répétés et la bien connue solution de *Tit for Tat* popularisée par Axelrod (1996). À un niveau plus opérationnel, les sciences de gestion font également une part très importante aux relations de coopération entre firmes (Contractor et Lorange, 1988), qui apparaissent, à partir des années 90, comme une manière de dépasser les relations antagonistes de marché, de créer de la valeur ajoutée par l'élaboration de collaborations de plus ou moins long terme, et aussi parfois de créer de la confiance. La traduction de ces approches en termes géographiques ou territoriaux ne s'est pas faite attendre. D'une part, de nombreux économistes ont fait le constat que l'innovation était fortement concentrée dans certains espaces ou certaines zones, comme la Silicon Valley par exemple, et en ont tiré la conclusion de l'importance d'une colocalisation des entreprises innovantes et/ou des laboratoires de R&D. La raison avancée à ce succès, qui s'est traduit au niveau opérationnel par l'installation de zones de type Technopoles ou parcs scientifiques, se trouve dans le caractère prééminent des activités de coopération, avec l'idée que les échanges locaux et répétés entre organisations innovantes sont essentiels à la transmission des savoirs et des connaissances.

D'autre part, et de manière encore plus forte en termes de liens de coopération, on a vu se développer une littérature très importante consacrée aux systèmes locaux d'innovation ou de production. Elle trouve naissance dans les approches des districts industriels, avec les travaux de Beccatini et de ses suiveurs, puis se développe avec les recherches sur les milieux, milieux innovateurs et systèmes localisés de production, avant de trouver sa forme canonique dans la définition des *clusters*, donnée par Porter et qui va connaître un succès planétaire. L'idée du *cluster*, avec toutes ses déclinaisons, est très simple et forte : il s'agit de relations de coopération et de collaborations entre des entreprises locales, de toutes tailles, dans un périmètre donné ou dans un territoire, qui n'exclut pas les liens avec l'extérieur.

À la base de ces analyses, comme de leurs traductions plus récentes en termes d'écosystèmes d'affaires et de systèmes territoriaux d'innovation, se trouve la notion de coopération. On attribue en effet le succès de ces formes territorialisées de regroupements productifs à

différents facteurs, qui reposent tous sur l'idée d'une coopération des acteurs locaux à l'intérieur du système. Il est intéressant de constater que ce tropisme échappe maintenant aux seules relations linéaires, pour concerner les problématiques d'économie circulaire ou d'écologie industrielle et territoriale et leurs vertus en matière environnementale. En effet, les écosystèmes industriels, tels que popularisés dans la symbiose de Kalundborg (Jacobsen, 2006) par exemple, font eux aussi appel, en plus du bouclage des flux au niveau local, à des relations de coopération entre les différents participants, des opérations de réutilisation des matières et de réinjection des flux sur le territoire.

Toutefois, pour intéressantes qu'elles soient, ces approches sont loin d'épuiser le sujet de la coopération. En effet, elles se concentrent de manière quasi exclusive sur les relations industrielles (voire technologiques) et les rapports inter firmes. Or les relations de coopération ne se limitent évidemment pas à cette sphère, elles concernent également : **1)** les échanges qui se déroulent avec les autres catégories de parties prenantes des populations locales, ainsi qu'entre ces dernières ; **2)** les modes de gouvernance coopératifs qui se mettent en place, non seulement au niveau industriel ou primaire, mais également dans le domaine des services, que ce soit au niveau territorial ou de manière plus large.

L'importance des relations de coopération territoriale dans le cas de l'économie sociale et solidaire

En abordant les dimensions de coopération on entre, pas à pas, dans le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS), qui met les valeurs de coopération au cœur de son approche. La définition officielle de l'ESS, aux contours souvent flous, fait ainsi référence à « *un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale* » (Ministère de l'Économie et des Finances, 2022), qui ne réalisent pas de profit individuel et dont les bénéfices éventuels sont réinvestis dans des actions ultérieures. Quelles que soient les formes retenues, ces organisations se caractérisent par des modes de gestion participatifs et les plus démocratiques possibles, et mettent l'accent sur la coopération et la solidarité plutôt que sur la concurrence entre individus.

Deux exemples, intéressants à cet égard, illustrent la dimension locale et territoriale de l'ESS. Tout d'abord celui des coopératives agricoles, qui regroupent trois agriculteurs sur quatre et une marque alimentaire sur trois (La Coopération Agricole, 2021). Elles gèrent une partie importante du secteur et de l'emploi agricole, sur la base du principe de coopération entre les associés et du vote participatif aux décisions, et leur ancrage territorial n'est plus à prouver en

raison de leurs liens au sol et de la localisation de leurs membres. Mais aussi de différents autres types d'associations de production ou de services, comme les coopératives scolaires, bancaires, de consommateurs, ou d'artisans, qui jouent un rôle essentiel de liant social et de dynamique économique du développement territorial. Un autre exemple est celui des Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (Scic), réunissant plusieurs parties prenantes organisées en collèges, caractérisées par le respect des règles coopératives (1 personne = 1 voix), et une gestion désintéressée avec réinvestissement des excédents.

Pour ces entreprises comme pour tous les acteurs de l'ESS, la dimension spatiale pourrait apparaître comme une évidence, l'ESS étant alors considérée comme une conséquence naturelle, ou comme l'écume des dynamiques territoriales (Sibille et Ghezali, 2010). Pourtant, loin de postuler sa territorialité spontanée, il est nécessaire d'aller plus loin dans la définition de ses modalités d'existence et de ses liens au territoire (Pecqueur et Itcaina, 2012). En effet, il apparaît clairement que certaines dynamiques de l'ESS s'affranchissent largement du local, qu'elles se développent à l'intérieur de l'entreprise ou prennent au contraire la forme de dispositifs nationaux, voire encore plus larges. En fait, c'est de la multiplication des coopérations locales (ainsi que des concurrences, qui ne sont pas abordées ici) que naît la dimension territoriale de l'ESS (Itcaina et Richez Battesti, 2022), qui n'est donc pas exclusive d'autres formes non territoriales.

Les liens qui se tissent au niveau local entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire, en particulier au sein d'organisations dédiées à ces activités, s'avèrent essentiels à la définition du caractère territorial de cette dernière. On pourrait dire qu'il y a de la proximité géographique, avec la faible distance entre les acteurs et l'appartenance à un même lieu, mais également de la proximité organisée, avec les relations de coopération et les collaborations qui se mettent ainsi en place, ainsi que l'esprit commun à ces entreprises. Et c'est de la combinaison de ces deux dimensions que naît l'ancrage territorial des activités d'ESS, comme dans le cas des coopératives agricoles ou de production par exemple (Filippi, 2015). On peut évoquer également des formes d'organisations sans doute moins formalisées que les exemples précédemment cités, comme les circuits courts de proximité, les AMAP ou les réseaux d'entraide de parents par exemple, qui incorporent les deux formes de proximité. Ou bien sûr les tiers-lieux (Oldenburg, 1989), au sein desquels des collaborations peuvent se nouer entre experts professionnels et amateurs éclairés autour des savoirs profanes par exemple, et que l'on voit éclore et se multiplier dans les territoires, y compris dans les zones rurales ou périphériques (Capdevila, 2015). Leur développement massif, même s'il recouvre des formes souvent très différentes et pas complètement maîtrisées, constitue un signal de la vitalité qui émane des territoires, et permet de mobili-

ser les énergies, de créer des chaînes de valeur et de compétences, et de mettre en place de nouvelles idées, comme l'agroécologie par exemple. C'est également le cas des *fab labs* (Gershenfeld, 2005), ou des *living labs* (Lehmann *et al.*, 2015), autant de lieux d'échanges et d'interactions dans lesquels se nouent des collaborations complexes et dont il n'est pas toujours facile de décrire précisément la teneur (Scaillez et Tremblay, 2017). Toutefois, même si leurs vertus en termes économiques (quelle valeur ajoutée ?) sont souvent difficilement quantifiables, la dimension sociétale y apparaît avérée.

On retrouve également cette composante dans l'analyse ou le mouvement des communs, qui met en avant l'usage partagé et la gestion menée en totalité ou en partie d'un bien ou d'un espace par un collectif ou une communauté d'utilisateurs (Kebir *et al.*, 2018). L'intérêt, dans ce cas et pour ce qui nous intéresse, réside dans la nature publique ou mixte de ces biens, mais avant tout dans le fait que ces communs sont souvent abordés dans une perspective relationnelle (Polko *et al.* 2022 ; Zimmermann, 2020). Une forêt, un système d'irrigation, un pâturage, un parking, une voie cycliste, une monnaie locale, peuvent se définir non seulement comme une ressource partagée, mais également comme un ensemble d'actions et de décisions d'un groupe de personnes, qui coopèrent à leur gestion et à leur usage. Il existe ici aussi des communs non localisés (certains réseaux informatiques comme Wikipédia ou des communautés de pratiques ou de musique par exemple), qui ne peuvent se définir de manière territorialisée, à partir du moment où la proximité géographique en est absente.

Ajoutons, pour en terminer avec la dimension territoriale des coopérations en matière d'ESS, que ces opérations font l'objet, en France et en Europe, d'un processus d'institutionnalisation important, qui est passé par exemple par la reconnaissance de l'ESS à l'échelle européenne et nationale, la constitution de pôles territoriaux (Itcaina et Richez Battesti, 2022), ou la mise en place de programmes tels que les Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée (TZCLD), qui impliquent de nombreux acteurs de l'ESS. Ainsi, les pouvoirs publics se présentent comme un acteur incontournable de la territorialisation de l'ESS, dont ils accompagnent la vague coopérative par la mise en place d'actions ou de dispositifs plus ou moins adaptés. Cette implication, ainsi que l'intrication avec les actions entreprises par les acteurs locaux eux-mêmes, pose la question de la gouvernance de ces opérations, et plus particulièrement de la gouvernance territoriale ainsi en question, alliance de parties prenantes de différentes natures au service des projets de territoires.

Les fondements coopératifs du développement territorial

Nous venons d'explorer les dimensions coopératives du développement territorial, en montrant que les relations de coopération,

qu'elles se déroulent dans un cadre productif et/ou innovant, ou qu'elles appartiennent à la sphère de l'économie sociale et solidaire, ne sont pas le résultat du processus de territorialisation, mais en constituent bien l'un des fondements essentiels, en termes de modes d'interactions entre acteurs (Torre, 2018). L'autre mode d'interaction, qui occupe une position tout aussi centrale dans le développement territorial, correspond aux relations de conflit ou de concurrence, qui ne sont pas abordées ici, mais se trouvent également à l'origine d'une part importante des dynamiques territoriales par leurs vertus de mise en opposition. La concurrence joue ainsi un rôle fondamental dans les dynamiques industrielles et commerciales, en favorisant le choix des meilleures innovations ou combinaisons productives, ou des prix les plus faibles au regard du marché. Les conflits permettent de tester les innovations et les nouveautés, de les passer au tamis de la société, et de ne conserver que celles qui correspondent aux désirs des populations, voire de les modifier pour les rendre compatibles avec ces derniers.

En ce qui concerne les relations de coopération, elles présentent deux facettes distinctes, qui se rejoignent au service des dynamiques de développement. Ces facettes correspondent aux deux moteurs du développement territorial, à savoir les relations de production et les relations de gouvernance (Torre, 2015, 2018). Aux fondements même des dynamiques créées par la mise en action de ces moteurs, on trouve le rôle crucial joué par les relations de coopération (à côté des relations d'opposition brièvement abordées ci-dessus). Les deux forces de dynamiques territoriales recoupent alors, sans s'exclure, les problématiques abordées dans les parties II et III précédentes : aux relations de coopération industrielle correspondent les dynamiques productives qui se mettent en place au niveau du territoire, alors qu'aux relations de coopération entre parties prenantes font écho les dynamiques de gouvernance territoriale¹.

La coopération entre entreprises – donc le moteur productif – relève avant tout d'une stratégie de mise en commun ou d'échange de compétences et de connaissances, dans l'objectif d'un gain productif ou la fabrication de produits communs. Circulation d'informations, mise en commun de savoirs et de connaissances, échanges d'expériences, productions communes... les modalités de coopération sont nombreuses. Les formes possibles vont du réseau d'échange technologique ou d'informations à l'entreprise conjointe ou à la coopérative, en passant par les accords et alliances de tous types. Elles s'incarnent souvent, mais pas de manière exclusive, dans des systèmes locaux. La coopération s'y appuie généralement sur la répétition des relations et sur une défiance réciproque et bien comprise, validée par des contrats et des accords formels, ou sur des relations tacites. Elle peut également, au niveau territorial en particulier, naître des relations de confiance entre acteurs appartenant à une même communauté par exemple.

(1) Évidemment, il s'agit ici d'une simplification à but analytique. Il est clair que les relations de production ne sont pas réservées aux seules entreprises industrielles et innovantes ou au secteur privé, de même que les relations de gouvernance ne se limitent pas aux seuls acteurs de l'ESS et impliquent d'autres catégories d'acteurs, publics ou privés.

La gouvernance territoriale peut se définir comme un processus de coordination entre des parties prenantes ou des acteurs de différentes natures (productifs, associatifs, particuliers, pouvoirs publics ou collectivités territoriales), aux ressources asymétriques, réunis autour d'enjeux territorialisés et contribuant avec l'aide d'outils et de structures appropriés à l'élaboration, concertée ou conflictuelle, de projets communs pour le développement des territoires (Torre et Traversac, 2011). L'accent est mis ainsi sur la dimension citoyenne du développement territorial (Chia *et al.*, 2008) et renvoie à la construction d'outils et de représentations partagées. Le territoire est le lieu des projets communs (Rey-Valette *et al.*, 2014), entre des parties prenantes de natures très diverses, dont la coordination ne constitue pas une évidence, ni le résultat d'arrangements spontanés. Pour fonctionner ensemble, les acteurs doivent utiliser ou fabriquer des dispositifs hétérogènes composés de personnes, d'institutions, d'aménagements, mais aussi de discours, de règles et de lois... (Foucault, 1975), et développer un langage commun. Ici encore, la pérennité des relations de coopération naît de la répétition des interactions et des apprentissages.

Chaque fois qu'est proposée ou imaginée, de manière coopérative, une nouveauté au niveau productif, qu'il s'agisse d'une nouveauté d'ordre technique, technologique, ou organisationnelle, elle fait l'objet d'un test par le marché, et en cas de succès se transforme en innovation technologique, qui va contribuer à la définition d'un chemin de développement au niveau du territoire, autant dire une innovation territoriale. D'autres innovations territoriales sont créées au niveau des processus de gouvernance, à partir des coopérations entre les différentes parties prenantes des territoires et des dispositifs qu'ils mettent en œuvre pour supporter leurs initiatives nouvelles. Dans ce cas, la création d'innovations territoriales se fait par le biais de l'acceptation par la société des nouveautés proposées par des acteurs locaux ou extérieurs, et va décider de la création de nouveaux chemins de développement territorial. Ainsi, les relations de coopération, de toutes natures, produisent de l'innovation territoriale et contribuent à la définition des multiples chemins de développement des territoires. CQFD.

BIBLIOGRAPHIE

- Axelrod R.**, 1996, *Comment réussir dans un monde d'égoïstes : Théorie du comportement coopératif*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- Becattini G., Bellandi M. et De Propriis L.**, 2009, *A Handbook of Industrial Districts*, Londres, Edward Elgar.
- Brusco S.**, 1982, *The Emilian model: productive decentralisation and social integration*, Cambridge Journal of Economics, vol.6, n°2, p. 167-184.
- Camagni R. et Maillat D.**, 2006, *Milieus innovateurs : Théorie et politiques*, Paris, Éditions Economica.
- Capdevila I.**, 2015, « Les différentes approches entrepreneuriales dans les espaces ouverts d'innovation », *Innovations*, n°48 (2015/3), p. 87-105.
- Chia E., Torre A. et Rey-Valette H.**, 2008, « Vers une "technologie" de la gouvernance territoriale ! Plaidoyer pour un programme de recherche sur les instruments et dispositifs de la gouvernance des territoires », *Noréis*, n°209 (2008/4), p. 167-177.
- Coase R.**, 1987, « La nature de la firme », *Revue française d'économie*. II/1, p. 133-163. (Traduction en français de : The nature of the firm, 1937).
- Contractor F.J. et Lorange P.**, 1988, *Cooperative Strategies in International Business*, Oxford, Elsevier Science.
- Courlet C.**, 2008, *L'Économie Territoriale*, Presses Universitaires de Grenoble.
- Doloreux D., Gaviria de la Puerta J., Pastor-López I., Porto Gómez I., Sanz B. et Zabala-Iturriagoitia J.M.**, 2019, « Territorial innovation models: to be or not to be, that's the question », *Scientometrics*, Vol 120, n°3, p. 1163-1191.
- Filippi M.**, 2015, « Ancrage, gouvernance et mutations des coopératives françaises », in **Rastoin J.L. et Bouquery J.M.** (eds.), *Les industries agroalimentaires en France*, La Documentation française.
- Foucault M.**, 1975, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
- Gershenfeld N.**, 2005, *FAB: The Coming Revolution on Your Desktop - From Personal Computers to Personal Fabrication*, New York, Basic Books.
- Grillitsch M., Martynovich M., Fitjar R.D. et Reve S.H.**, 2020, « The black box of regional growth », *Journal of Geographical Systems*, vol23, n°3, p. 425-464.
- <https://doi.org/10.1007/s10109-020-00341-3>
- Itçaina X. et Richez-Battesti N.**, 2022, Introduction au dossier « Les polarisations territoriales de l'économie sociale et solidaire : travail politique, institutionnalisation, régimes territoriaux », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°2022/1, p. 7-14.
- Jacobsen N.B.**, 2006, « Industrial Symbiosis in Kalundborg, Denmark: a Quantitative Assessment of Economic and Environmental Aspects », *Journal of Industrial Ecology*, vol 10, n°1-2, p 239-255.
- Jean B.**, 2008, « Le développement territorial : une discipline scientifique émergente », in **Massicotte G.** (ed.), *Sciences des territoires. Perspectives québécoises*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Kebir L., Nahrath S. et Wallet F.**, 2018, « Éditorial », *Espaces et sociétés*, n°175 (2018/4), p. 7-17 (Introduction au numéro *Biens communs et territoires*).
- La Coopération Agricole**, 2021, *Coopération agricole & agroalimentaire*, L'essentiel, LCA.
- Lehmann V., Frangioni M. et Dubé P.**, 2015, « Living Lab as knowledge system: an actual approach for managing urban service projects? », *Journal of Knowledge Management*, Vol 19, n°5, p. 1087-1107.
- Levy J. et Lussault M.**, 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris.
- Makadok R., Coff R.**, 2009, « Both Market and Hierarchy: An Incentive-System Theory of Hybrid Governance Forms », *Academy of Management Review*, Vol 34, n°2. doi.org/10.5465/amr.2009.36982628
- Ministère de l'Économie et des Finances**, 2022, *Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire (ESS)?* <https://www.economie.gouv.fr/cedef/economie-sociale-et-solidaire>
- Mira-Bonnardel S., Geneau I. et Serrafero P.**, 2012, « Naissance d'un écosystème d'affaires. Entre stratégie délibérée et stratégie chemin faisant », *Revue Française de Gestion*, n°222 (2012/3), p. 123-134.
- Oldenburg R.**, 1989, *The great good place: Cafes, coffee shops, community centers, beauty parlors, general stores, bars, hangouts and how they get you*

through the day, New York, Paragon House.

Pecqueur B. et Itçaina X., 2012, « Économie sociale et solidaire et territoire : un couple allant de soi ? » *Recma, Revue internationale de l'économie sociale*, n°325 (2012/3), p. 48-64.

Polko A., Czornik M. et Ochojski A., 2022, *Understanding the Urban Commons. Economics and Governance*, Bogucki Wydawnictwo Naukowe, Poznan.

Rey-Valette H., Chia E., Mathé S., Michel L., Nougaredes B., Soulard C.T., Maurel P., Jarrige F., Barbe E. et Guiheneuf P.Y., 2014, « Comment analyser la gouvernance territoriale? Mise à l'épreuve d'une grille de lecture », *Géographie, Économie, Société*, Vol.16 (2014/1), p 66-89.

Sack R., 1986, *Human Territoriality. Its Theory and History*, Cambridge University Press.

Scaillerez A. et Tremblay D.G., 2017, « Coworking, fab labs et living labs. État des connaissances sur les tiers-lieux », *Territoire en Mouvement*, n°34.

Sibille H. et Ghezali T., 2010, *Démocratiser l'économie : le marché à l'épreuve des citoyens*, Paris, Grasset.

Torre A., 2018, « Les moteurs du développement territorial », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n° 2018/4, p. 711-736.

Torre A., 2015, « Théorie du développement territorial », *Géographie, Économie, Société*, Vol.17 (2015/3), p. 273-288.

Torre A. et Filippi, M. (eds), 2005, *Proximité et changements socio-économiques dans les mondes ruraux*, INRA Éditions, Paris, 322 p.

Torre A. et Traversac J.B. (eds), 2011, *Territorial Governance. Local Development, Rural Areas and Agrofood Systems*, Springer Verlag, Heidelberg et New York.

Williamson O., 1985, *The Economic Institutions of Capitalism*, Free Press.

Zimmermann J.B., 2020, *Les Communs. Des jardins partagés à Wikipedia*, Libre et Solidaire, Paris.